



# Spes Unica

Bulletin du prieuré Notre-Dame du Rosaire  
Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X



## Un triste jubilé !

L'année 2019 s'achève entre autre par un triste anniversaire, celui de l'entrée en vigueur du Nouvel *Ordo Missæ* (30 novembre 1969 – 30 novembre 2019). C'est un nouveau rite qui s'est malheureusement imposé dans tout l'univers catholique. Si d'un côté il a favorisé une dégradation de la vie chrétienne, ou même l'abandon de la pratique religieuse, pire la perte de la foi ; de l'autre il doit nous provoquer à un sursaut, à une saine réaction de la foi qui s'affirme davantage ou se fait plus lumineuse et fervente chaque fois qu'elle est menacée.

Les 50 années écoulées depuis sa promulgation confirment le verdict déjà prononcé par les cardinaux Bacci et Ottaviani dans leur bref examen critique : « Le nouvel *Ordo Missæ* (...)

s'éloigne de façon impressionnante, dans l'ensemble comme dans le détail, de la théologie catholique de la Sainte Messe, telle qu'elle a été formulée à la XXII<sup>e</sup> session du Concile de Trente... » Autrement dit, ce rite n'est pas la juste expression de la foi catholique en la réalité du sacrifice propitiatoire de Jésus-Christ, en la réalité de sa présence substantielle dans la sainte Eucharistie et en la réalité du pouvoir ministériel du prêtre, agissant non pas au nom de l'assemblée mais « in persona Christi », c'est-à-dire en place et lieu du Christ Lui-même.

Ces trois aspects de la sainte messe sont indissociables ; ils se tiennent, disait Monseigneur Lefebvre dans une conférence qu'il donnait à ses séminaristes, le 30 mai 1971, « comme les doigts d'une main » : le sacrifice, la présence réelle et le prêtre, comme ministre de Jésus-Christ (et non pas président d'assemblée).

En estompant les vérités de la foi catholique, c'est immanquablement la vie chrétienne qui s'édulcore et la charité théologique qui se falsifie. Comment pourrait-elle en effet parfaitement s'exercer si la croix de Jésus-Christ s'estompe de plus en plus pour laisser place à la table d'un repas communautaire ?

Dans cette même conférence Monseigneur Lefebvre faisait preuve d'une exceptionnelle clairvoyance en redoutant déjà les dangers auxquels la nouvelle messe exposerait la charité : « La messe catholique avait pour effet d'élever les hommes vers la croix, de les unir à Notre Seigneur Jésus-Christ crucifié, d'atténuer en eux les ferments du péché qui les portent à la division. Si la croix de Notre Seigneur Jésus-Christ disparaît, si son corps et sang ne sont plus présents, les hommes se retrouveront entre eux autour d'une table déserte et sans vie, et plus rien ne les unira....

## SOMMAIRE

Éditorial	p. 1
Chroniques du Prieuré	p. 2
La Croix de Jérusalem vénérée à la Rabatelière et les pèlerinages de pénitence	p. 5
Carnet paroissial	p. 5
Chronique du cinquantenaire de la FSSPX	p. 9
Déclaration sur la défense de la messe	p. 10
Le proverbe du jour	p. 11
Informations paroissiales	p. 11

D'où la lassitude l'ennui qui commence à s'exprimer... la disparition des vocations qui n'ont plus d'objet... »

Nous qui par une grâce insigne de Dieu conservons la sainte Messe dans son rite authentique et traditionnel, avons-nous suffisamment conscience du trésor confié à notre piété ? L'apprécions-nous vraiment ? Consentons-nous à de véritables efforts pour y assister davantage ? Surtout, profi-

tons-nous en réellement pour croître dans la charité et donc mieux renoncer « aux ferments du péché » ? Pour porter plus patiemment et joyeusement nos croix ? Pour faire taire nos rancunes, nos animosités et nous réconcilier sincèrement avec le prochain ? Pour nous tenir plus éloignés de l'esprit du monde ? Pour nous humilier davantage ? Profitons-nous en pour laisser, dans nos propres rangs, éclore des vocations sacerdotales et religieuses ?

Nos familles elles-mêmes puisent-elles à la fontaine même de la grâce toutes les ressources surnaturelles pour se hisser à la hauteur de l'Évangile ? Etc. La messe n'est pas qu'un rite à préserver contre les iconoclastes de tous poils ; elle est surtout le mystère de la croix qui doit saisir nos cœurs et permettre à la Rédemption de s'opérer plus profondément encore dans nos âmes.

Abbé Laurent Ramé

Vie de paroisse

## Chronique du Prieuré

### 22 août

Les fidèles sont présents en grand nombre pour honorer Notre-Dame dans son Cœur Immaculé. Il faut dire que Notre-Dame de Fatima qui nous a demandé cette dévotion est la sainte patronne de notre paroisse sous le vocable de Notre-Dame du Rosaire !

### 26 août

M. l'abbé de Maillard est à peine parti qu'il est déjà revenu ! Mais pour de tristes circonstances : Il vient célébrer les funérailles d'une paroissienne de longue date, pieusement décédée, Mme Michel Chaigneau, épouse, mère, grand-mère et arrière grand-mère de nombreux fidèles. La communauté paroissiale est venue s'unir à sa famille pour lui rendre un dernier hommage et prier pour son âme.

### 3 septembre



M. l'abbé Moulin est tout heureux de fêter le saint patron de la Fraternité Saint-Pie X le jour même de sa fête : en 35 ans de sacerdoce c'est la première fois ! C'est vrai qu'il est rare dans les chapelles d'avoir une messe chantée en pleine matinée de semaine pour célébrer une fête.

Mais pas aux Fournils ! C'est même une chose plutôt courante. Et notre nouveau vicaire, qui fait l'heureuse expérience de cette piété vendéenne, encourage la cinquantaine de fidèles présents à persévérer dans ces bonnes habitudes. Il nous fait un beau sermon sur le dernier pape canonisé, pape complètement occulté dans l'Église conciliaire au même titre que saint Pie V. Et pour cause... En 1954 Pie XII l'avait d'ailleurs canonisé courageusement malgré une forte opposition.

### 8 septembre

Notre prier étant rentré de vacances et nos 3 prêtres ayant chacun suivi leur retraite sacerdotale, la vie peut reprendre son cours après le calme des vacances. Et l'année s'ouvre par un apéritif d'accueil des nouveaux paroissiens à la sortie de la grand-messe. Il y en a encore un certain nombre cette année car la Vendée, avec son potentiel professionnel, son calme, son prieuré et son école, attire les jeunes familles soucieuses d'une vraie vie chrétienne.

### 9 septembre

Rentrée des classes à l'école. L'année scolaire débute ce 9 septembre 2019 par la Messe votive du Saint-Esprit chantée par tous au Prieuré. Puis la cour de récréation reprend vie avec ses 68 élèves, dont 12 nouveaux venus. Lorsque sonne la première cloche de l'année, les CE2 inaugurent leur nouvelle classe, dans celle qui servait

jusqu'alors de maternelle. Un échange de bureaux a été effectué pendant les vacances, car leur classe était devenue beaucoup trop étroite pour treize élèves... Ce genre de problème sera résolu par les prochains travaux, mais il nous faut savoir attendre avec patience. Le jardin acquis, durant l'été, en face de l'école, est très apprécié surtout par les plus jeunes, qui y font provision de savoureuses noisettes !



Ce même jour réunion des œuvres à l'Épiphanie : comme en début de chaque année, les différents responsables de nos œuvres et autres collaborateurs se sont réunis autour de leurs prêtres pour planifier les activités de la nouvelle année. Il est d'abord rappelé que toutes les œuvres du Prieuré doivent s'intégrer à l'apostolat des prêtres, leur but premier étant la sanctification de nos âmes. À quoi bon s'épuiser si l'on manque à l'essentiel ! Cette réunion a aussi l'avantage de souligner la bonne entente et la bonne harmonie qui doivent exister entre tous les protagonistes : nous sommes tous dans le même bateau avec le même cap ! Ainsi contribueront-ils au bon rayonnement

de notre Fraternité Saint-Pie X, « un rayonnement surnaturel de paix, de sérénité, de force dans la joie, de totale confiance dans Notre Seigneur et sa Sainte Mère. » (Statuts de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X) Merci à eux tous et encore la bienvenue à tous ceux qui se sont joints à eux !

### 10 septembre

Reprise des réunions du *Præsidium* « Notre-Dame de l'Assomption » des membres de la *Militia Mariæ* du prieuré : sous la présidence de mademoiselle Heliette de Beaunay, le *Præsidium*, étoffé d'un nouveau membre actif, et soutenu spirituellement par les membres « auxiliaires » ou « priants », a repris l'apostolat méritant et difficile du porte à porte et de la prière ; les membres se réunissent au prieuré tous les quinze jours, le mardi à 20h15, en présence de leur nouvel aumônier monsieur l'abbé Moulin. Souhaitons-leur un bon et fructueux apostolat marial et soutenons-les spirituellement de nos prières.

### 11 septembre

Rentrée des catéchismes pour les enfants. Cette année, sensiblement moins nombreux aux Fournils, les enfants du catéchisme se répartissent en cinq groupes, ceux de :

- Monsieur l'abbé Ramé, avec une douzaine d'adolescents,
- Monsieur l'abbé Moulin, avec quatre enfants, dont trois se préparent à la communion solennelle,
- Sœur Jeanne-Élisabeth, avec trois adolescents pour le catéchisme de persévérance,
- Sœur Marie-Émérentienne, avec deux enfants de cinq et sept ans dont une préparation au baptême.
- Sœur Bernadette-Marie, avec cinq enfants de quatre ans.

À la Roche-sur-Yon, les quatorze enfants se répartissent en trois groupes :

- Quatre petits (préparation à la 1<sup>ère</sup> communion)
- Trois moyens
- Sept grands (CM1, CM2, 6<sup>ème</sup>)

Ce même jour, le groupe Saint-Hilaire, groupe d'étudiants de la

Roche-sur-Yon, fait sa rentrée. Cette année, les effectifs augmentent considérablement et ce n'est pas moins d'une bonne cinquantaine de jeunes gens qui se retrouvent ce soir-là autour d'un barbecue pour inaugurer cette nouvelle année scolaire. Les réunions suivantes montreront que cette augmentation d'effectif n'était pas un feu de paille.



### 16 septembre

Les adultes aussi retournent au catéchisme : l'instruction religieuse est indispensable à tous âges ! Cette année M. l'abbé Ramé va nous parler de l'Église. Dans notre époque où tous les repères disparaissent et où l'Église « marche sur la tête » selon le mot du supérieur général, M. l'abbé Pagliarani, il est plus que nécessaire de nous rappeler ce qu'est cette institution sainte dont nous faisons partie et que Notre-Seigneur a établie pour le salut des âmes.

### 22 septembre



Pèlerinage de doyenné à l'Île Madame. Chaque année désormais, les prêtres du prieuré et un certain nombre de fidèles de nos chapelles se sont rendus au pèlerinage du doyenné de Bordeaux à l'Île Madame, sous le saint patronage de Ste Thérèse de l'Enfant Jésus patronne des missions, pour honorer ces centaines de prêtres martyrs de la Révolution

sacrilège et prier le Seigneur qu'il suscite de nombreuses vocations sacerdotales et religieuses dans la Tradition. Les différents chapitres sont partis de l'église de Brouage, pour une marche matinale non pluvieuse malgré de gros nuages menaçants. Puis, après cette première marche, les pèlerins, fortement ventés,



firent une sympathique halte « pique-nique » à Port-des-Barques, avant de reprendre la marche en priant et en chantant, vers l'Île Madame, en faire le tour et se rendre à la fameuse « croix des Galets », lieu de la sépulture de ces prêtres martyrs, pour une méditation et des prières finales. De retour à Port-des-Barques, la journée s'acheva par une messe solennelle célébrée par monsieur l'abbé Benoît de Jorna, Supérieur du district de France. Ce fut pour les prêtres de notre prieuré, qui se sont joints à la marche de l'après-midi, le moment de confesser pendant toute la messe tout en appréciant la belle et tonique homélie de leur supérieur, soulignant, à juste titre, les vraies vertus de « Liberté », d'« Égalité » et de « Fraternité » pratiquées par ces prêtres « jureurs » et « non jureurs » tragiquement rassemblés sur cette île déserte, dont tous sauf un, sont morts martyrs dans l'unité de notre sainte Mère l'Église ! Dieu veuille que, dans la présente crise de l'Église que nous traversons depuis des décennies, forts de l'exemple et des mérites de ces prêtres martyrs, nous assistions un jour à cette même réconciliation de tout le

clergé catholique dans la Foi de toujours ainsi qu'à une importante floraison de vocations sacerdotales et religieuses pour la sainte Église.

### 29 septembre

En ce jour de la fête de saint Michel Archange, tombant cette année un dimanche, la chapelle de La-Roche-sur-Yon placée sous le saint patronage du chef de la Milice Céleste, a célébré comme il convient le saint Archange, à la grand-messe dominicale enrichie, pour une telle circonstance et à la grande satisfaction des fidèles de La Roche... et d'ailleurs, du chant solennel des vêpres et d'un salut du St-Sacrement pour clore cette belle journée. Que le grand saint Protecteur de l'Église garde et protège les fidèles et les œuvres de cette chapelle ainsi que le prieuré dont elle dépend.

### 5 octobre

Reprise des réunions mensuelles du Cercle des familles à La Rochelle : après la célébration de la sainte Messe du pre-



mier samedi du mois à la chapelle de Notre-Dame de l'Espérance, à 18h précédée des confessions, neuf personnes du Cercle des Familles se sont retrouvées, vers 20h, chez monsieur et madame Penet, pour entendre une excellente conférence « audio » du professeur Bellier sur les martyrs *Cristeros* ; puis après un temps d'échanges, de questions et de réflexions, la soirée s'est achevée par un repas convivial préparé par les participants. La prochaine soirée du « Cercle des familles » a été fixée au samedi 7 novembre pour aborder un autre thème « sensible » et méconnu, celui des exactions huguenotes dans la France héroïquement demeurée catholique.

### 6 et 7 octobre

Multiples festivités en l'honneur de Notre-Dame du Rosaire, la si chère

patronne de notre prieuré. Solennité le dimanche 6 aux Fournils avec évidemment un apéritif préfo et brioche à la sortie, Vendée oblige ! Fête le lundi 7 avec la messe de l'école déplacée pour l'occasion. Et fête aussi à la chapelle de la Roche-sur-Yon où les étudiants chantent le propre de la messe. Le di-



manche suivant étant le 13 octobre, jour où la Ste Vierge à Fatima a révélé son identité sous le vocable de Notre-Dame du Rosaire, ce sera encore une occasion de l'honorer et d'obtenir ainsi sa protection sur le prieuré, ses fidèles et ses œuvres.

### 13 octobre

Pour ce 102<sup>ème</sup> anniversaire du miracle du soleil à Fatima et en l'honneur de Notre-Dame du Rosaire, une petite procession emmène les fidèles autour de la chapelle entre les vêpres et le salut du Très Saint-Sacrement.

### 24 octobre

Reprise du catéchisme pour jeunes adultes et étudiants à La Rochelle à 20h. Le sujet choisi est celui de la « Messe de toujours », pour reprendre l'expression favorite de feu Mgr Lefebvre, afin de permettre à la nouvelle génération de mieux comprendre et goûter la grandeur et la beauté de ce joyau de l'Église qu'est la sainte Messe catholique. Après une présentation quelque peu théorique sur la nature profonde de ce saint Sacrifice, une approche plus pratique sera abordée les fois prochaines.

Ce même jour : journée "bois" au prieuré. Un petit groupe de jeunes volontaires aident l'abbé Storez et monsieur Uveteau à stocker dans le bûcher le bois pour l'hiver. À la fin de la journée, l'appentis est vide et le bûcher rempli jusqu'au plafond : nous n'aurons pas froid cet hiver.

### 27 octobre

Nos chapelles sont bien vides comme d'habitude en ce dimanche du Christ-Roi car les vendéens, fidèles à leurs ancêtres, sont très nombreux à s'être rendus en pèlerinage à Lourdes. Et les sœurs du prieuré étant « de sortie » à La Rochelle, les vêpres manquent un peu de solennité malgré l'importance de la fête.

### 29 octobre

Une vingtaine de volontaires, petits et grands ont répondu à l'appel appuyé de monsieur le Prieur, pour l'opération « jus de pomme ». Dès 8h30, ils étaient une quinzaine, ce mardi de vacances, à pieds d'œuvre pour la grande récolte dans la bonne humeur ! Dès midi ils avaient battu les records : 2 tonnes 700, soit plus du double de l'année dernière. Voilà qui nous promet une bonne quantité de jus de pomme...



Après le pressage effectué le jeudi, 1 400 bouteilles de jus de pomme sont maintenant disponibles à la vente au profit de l'école. Alors n'hésitez plus, profitez de ses bienfaits tout en faisant une œuvre de miséricorde, puisque cette vente est au profit de l'école de l'Épiphanie et à consommer pour le plus grand bien de tous. Merci à toutes ces bonnes volontés et rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle opération !

## La Croix de Jérusalem vénérée à la Rabatelière et les pèlerinages de pénitence (suite et fin)

« **N**ous voulons faire une croisade pacifique et conquérir Jérusalem le chapelet à la main » avait déclaré en 1881 l'abbé Tardif de Moidrey dans les colonnes du *Pèlerin*<sup>1</sup>. Les termes de croisade et de conquête ou de reconquête reviennent avec insistance sous la plume des commentateurs des pèlerinages de pénitence en Terre Sainte et un auteur voit même dans ces démarches « le retour des Francs à Jérusalem »<sup>2</sup>.

Il n'est pas douteux que dans la pensée de leurs organisateurs, ces expéditions devaient renouveler et prolonger celle qui avait abouti jadis à la création du royaume latin de Jérusalem. Il n'était certes pas question de se lancer à l'assaut des murailles de la Cité Sainte et les armes fourbies avant d'embarquer pour l'Orient étaient surtout la prière et la mortification. Mais la volonté de délivrer et de reconquérir habitait bien les cœurs.

Pour comprendre cet état d'esprit, il est nécessaire d'évoquer la mission protectrice de la France en Terre Sainte. Ainsi qu'on l'a remarqué à juste titre<sup>3</sup>, l'idée d'un protectorat franc remonte aux premières grandes figures de l'histoire de notre pays. En son temps, Charlemagne, à qui le patriarche de Jérusalem avait demandé d'être le défenseur des chrétiens de Palestine, avait obtenu du calife de Bagdad, Harun al Rachid l'édification de l'église Sainte-Marie-Latine dans le voisinage immédiat du Saint Sépulcre ainsi que la construction de l'hospice latin tout proche. Le succès des négociations avait été tel que le calife avait fait remettre à l'empereur les clefs de la ville, celles du Saint Sépulcre et même, selon l'abbé Rohrbacher, l'étendard de



Les pèlerins de 1882 devant la fontaine de la Vierge à Nazareth

Jérusalem<sup>4</sup>. L'envoi de ces présents au caractère éminemment symbolique signifiait l'octroi d'un contrôle sur les fondations chrétiennes de l'Orient et sur les sujets chrétiens qui y résidaient. Un précieux document datant de 808, le *Commemotarium de casis Dei vel monasteriis* confirme indirectement l'étendue des prérogatives ainsi accordées à Charlemagne. Il s'agit d'un mémoire des églises, monastères et hospices qui se trouvaient en Palestine établi en vue d'opérer une répartition judicieuse des dons effectués en leur faveur. Ce recensement eût été bien inutile si l'empereur n'avait pas été en mesure d'exercer une efficace protection sur ces établissements et de leur apporter son soutien.

Les relations établies entre l'Empereur d'Occident et l'Orient ont d'ailleurs inspiré toute une littérature. Des poèmes ont conté un prétendu pèlerinage de Charlemagne lui-même à Jérusalem. Il semble bien que les étapes de cette pérégrination ne se soient jamais succédées ailleurs que dans l'imagination des auteurs, mais elles participèrent à la gloire du pieux empereur. Dans son appel à « tirer le glaive et frap-

per intrépidement les ennemis de Jérusalem » lancé lors du concile de Clermont en 1095, Urbain II, pape français<sup>5</sup>, fait allusion à des récits populaires qui affirmaient que Charlemagne en personne avait chassé les Sarrasins des Lieux Saints. Il ne leur accorde sans doute aucune valeur historique mais ne néglige pas de les évoquer pour réveiller l'ardeur des pieux chevaliers de France.

S'il n'est point besoin ici d'insister sur la part prépondérante que prirent les Français aux croisades ainsi qu'à l'instauration puis à la défense

### CARNET PAROISSIAL

#### Prieuré N.-D. du Rosaire

##### *Baptêmes*

Jacinte Cuegniet, le 8 septembre ;  
Armand Tupinon, le 12 octobre ;  
Lucie Gelineau, le 12 octobre ;  
Gabin Gelineau, le 13 octobre ;  
Sybille Soullier le 20 octobre ;  
Ghilem Lafond-de-Collonges le 6 novembre.

##### *Obsèques*

Jeanine Chaigneau, le 26 août.

#### Chapelle Saint-Michel

##### *Baptême*

Marie-Liesse Demolins le 9 novembre

##### *Obsèques*

Michel Bernard, le 2 novembre ;  
Soeur Marie-Rose Pain le 8 novembre.

#### Chapelle N.-D. de l'Espérance

##### *Obsèques*

Henri Puaud, le 18 octobre.

<sup>1</sup> cf. *Spes unica* n°135, p.5.

<sup>2</sup> Marthe Brétaudeau Pellouet, *La chevauchée des cent femmes*, Éditions Siloë, 2002, p. 33.

<sup>3</sup> Ibid. p.21.

<sup>4</sup> Rohrbacher, *Histoire universelle de l'Église Catholique*. Gaume frères et Duprey, 1868, tome 6, p.153.

<sup>5</sup> Eudes de Châtillon appartenait à une famille noble de Champagne. Entré jeune dans les Ordres, il fut grand prieur de Cluny. Devenu cardinal-évêque d'Ostie, il fut élu pape en 1088 et prit le nom d'Urbain II.

du royaume latin, il convient de mentionner au moins la place tenue dans ces épopées par les rois Louis VII et Philippe-Auguste et de rappeler l'empreinte laissée en Orient par Saint Louis, malgré la défaite des armes.

En 1861, au cours d'un pèlerinage, que sa profonde piété lui avait fait tant désirer, le comte de Chambord visitait le Mont Carmel et il notait : « Là comme partout où j'ai passé » (en Terre Sainte) « le souvenir de saint Louis est aussi vivant que si c'était hier qu'il eût traversé le pays : cela m'a fort touché »<sup>6</sup>. À son entrée dans Jérusalem quelques jours plus tard, le prince était acclamé par les élèves arabes des franciscains en tant que « fils de saint Louis ».

Après la disparition du royaume latin où avaient régné huit rois français, l'accès des lieux saints était devenu difficile pour les chrétiens. Au début du 14<sup>ème</sup> siècle, Robert d'Anjou, roi de Naples, obtint le retour des franciscains et des garanties pour leur sécurité. Les rois de France veillèrent pendant deux siècles au respect de cet accord.

Ce sont des conventions d'une toute autre portée que signa en 1535 François 1<sup>er</sup> avec Soliman II le Magnifique. On ne saurait oublier que ces premières « capitulations »<sup>7</sup> furent malheureusement négociées dans le cadre d'une alliance conclue par le roi très chrétien avec le sultan, chef des musulmans qui fut plus tard clairement réprouvée par saint Pie V<sup>8</sup> et jugée sévèrement par un certain nombre d'historiens catholiques. Mais il faut tout de même remarquer que les avantages obtenus en faveur des français et plus tard de tous les chrétiens orientaux n'étaient pas minces !

Il était stipulé que les Français vivant chez le Grand Turc pouvaient prati-

quer librement leur religion et que le roi nommait des conseils pour juger les causes les opposant entre eux. Leur sécurité était garantie. Ces capitulations servirent de base et de modèle à d'autres conventions conclues sous les règnes suivants qui confortèrent la présence française et latine en Terre Sainte. Ainsi, en 1608, le sultan accorda à la France la protection des Lieux Saints. En 1621, Louis XIII instaura à Jérusalem un consulat français. Sous Louis XIV, de nouvelles « capitulations » furent signées qui conféraient à la France un véritable protectorat sur tous les latins résidant



Louis XIII (Philippe de Champaigne)

en Palestine ottomane et garantissait les droits de l'Église catholique sur les lieux saints.

À la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, la place de la France en Palestine, conquise et reconquise au cours des siècles par les armes et la diplomatie, était prépondérante et son rôle protecteur pleinement assuré.

Cette primauté en Orient survécut à la chute de l'Ancien Régime et la Sainte Église Romaine en bénéficia encore au 19<sup>ème</sup> siècle. Ainsi à l'issue de la guerre de Crimée, les ruines de l'église Sainte Anne de Jérusalem et du monastère

qui s'élevait autour devinrent territoire national français. Le gouvernement de l'époque fit restaurer le monument qui fut confié aux Pères Blancs<sup>9</sup>.

En 1847, le Patriarcat latin de Jérusalem, devenu un titre honorifique depuis des siècles, fut rétabli par Pie IX en tant que siège résidentiel. Des paroisses nouvelles furent créées et de nombreuses congrégations d'hommes et de femmes firent des fondations. Mais cette situation était fragile car la France affaiblie et l'Église romaine combattue de toute part étaient soumises à une âpre concurrence. Les autres nations européennes rivalisaient alors pour mettre en place à leur profit des zones d'influence économique les plus vastes possible et elles ambitionnaient d'installer en Palestine une primauté politique et religieuse. De plus, les « capitulations » étaient fragilisées par l'ébranlement de l'Empire ottoman et, dans les dernières années du 19<sup>ème</sup> siècle, la France officielle était malvenue à prétendre défendre la présence des congrégations religieuses qu'elle chassait sur son propre sol.

Dès 1861, le comte de Chambord avait annoncé cet effacement de la France et de l'Église catholique et en avait indiqué les causes profondes en ces termes : « Dieu que nous sommes dégénérés depuis le temps des croisades et même depuis le règne de Louis XIV !... les Russes prennent pied partout, achètent des terrains, bâtissent des églises, un hospice qui est comme une forteresse et, si cela dure, sous peu, nous n'aurons plus rien à Jérusalem où nous serons à peine tolérés ! Voilà l'effet des révolutions : voilà ce que produit le règne des révolutionnaires »<sup>10</sup>.

Ces menaces, plus précises à mesure que le temps passait, ne laissèrent pas indifférent Léon XIII qui voulait ren-

6 Comte de Chambord, *Journal de voyage en Orient*, Tallandier 1984, p.120.

7 Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que, dans ce contexte, le terme de « capitulations » n'a aucun rapport avec la reddition d'une armée. Il désigne un écrit ou un acte contenant plusieurs chapitres. Le mot latin *capitulatio* dont il dérive a donné aussi le verbe français récapituler, c'est à dire reprendre chapitre par chapitre.

8 Saint Pie V avait cherché à unir les princes chrétiens contre un Islam de plus en plus menaçant. Charles IX refusa de participer à cette entreprise en invoquant l'alliance conclue et entretenue par ses prédécesseurs, en particulier François 1<sup>er</sup> et Henri II. Saint Pie V, lui répondit en substance que ces relations amicales avec les infidèles étaient coupables quel qu'avantage qu'on pût en attendre, car il ne faut jamais faire le mal pour qu'il en résulte du bien. Lettre citée dans le *Sel de la Terre*, n°17, été 1996, p.257-258.

9 Une tradition remontant aux premiers siècles de l'Église enseigne qu'à cet endroit se trouvait la maison de sainte Anne et saint Joachim dans laquelle est née la Très Sainte Vierge.

10 Comte de Chambord, op.cit. p. 162 et 163.

forcer la présence latine en Palestine, insuffisante aux yeux du patriarche et des religieux présents sur cette terre. Comme nous l'avons vu<sup>11</sup>, il s'était fait solennellement représenter au Congrès eucharistique de Jérusalem en 1893 et avait désigné comme légat le cardinal Langénieux, archevêque de Reims. Le représentant officiel du Souverain Pontife avait alors déclaré : « La France catholique ne se résoudra jamais à perdre ce glorieux privilège que tant de sang versé et tant de services rendus ont si pleinement justifiés dans les siècles passés ».



Lépreux à Jérusalem

Pour les croisés du 19<sup>ème</sup> siècle, il s'agissait donc de reconquérir et si possible d'élargir la place en Terre Sainte de la France catholique protectrice de l'Église. L'arrivée des premiers à Jérusalem en 1882 eut des allures de triomphe. Selon un témoin « les chrétiens pleuraient de joie depuis de nombreux siècles on n'avait vu semblable spectacle d'une procession de latins, chantant librement leurs cantiques dans les rue de la Ville Sainte »<sup>12</sup>. Le patriarche assura que le pèlerinage français était le plus beau qu'ait vu la Terre Sainte depuis les croisades. De multiples récits de pèlerins se rejoignent pour attester de l'impression très favorable et durable laissée sur les populations locales.

« Étrange paradoxe » remarque un auteur<sup>13</sup>, « Au moment où le gouvernement français interdit les processions sur son sol, on va déployer à Jérusalem des étendards repliés depuis des siècles ! »

Ce contraste saisissant met en lumière une autre reconquête qu'étaient venus opérer les nouveaux croisés et qui conditionnait le succès de la première : celle de la place de l'Église et de la vraie religion au cœur même de la France. Et cela ne pourrait être obtenu que par la pénitence. Les Francs de retour à Jérusalem étaient certes fiers d'appartenir à la fille aînée de l'Église mais ils

étaient venus au Golgotha représenter la *Gallia paenitens*, qui devait expier les erreurs, les abandons et les reniements accumulés.

Les assomptionnistes, qui avaient déjà conduit tant de pèlerins à la Salette et à Lourdes pour implorer le secours de la Très Sainte Vierge, indiquaient que, pour obtenir le salut de la France et la restauration de son antique grandeur, il fallait maintenant accomplir un acte de dure pénitence au lieu même où Notre Seigneur avait souffert sa Passion.

Les pèlerinages de pénitence organisés à cette fin, devaient en outre être populaires. Ces démarches d'expiation ne devaient aucunement apparaître réservées à une minorité de gens habitués à de longs périple que leurs ressources permettaient aisément de financer. Or le coût d'un voyage et d'un séjour en Terre Sainte constituait, même en bannissant tout souci de confort, un obstacle parfois insurmontable pour beaucoup, notamment pour les prêtres et religieux. Il fut alors mis en place un système de participation financière aux pèlerinages. Les donateurs prenaient en charge tout ou partie de la dépense d'une personne démunie et obtenait ainsi une part des mérites et indulgences gagnés par les bénéficiaires de

leur charité. Certaines familles versèrent des sommes fort importantes, mais la plupart des dons calculés à la mesure des moyens de leurs auteurs ne dépassaient pas quelques francs. Beaucoup évoquaient l'obole de la veuve. Le montant envoyé provenait en effet de la vente de couverts de famille en argent ou de modestes bijoux et quelquefois provenait même de privations quotidiennes.

Informés des buts du pèlerinage et avertis des difficultés et des risques de l'entreprise, les participants étaient prêts à consentir de multiples sacrifices, y compris celui de leur vie. Si d'ailleurs quelques doutes à ce sujet avaient subsisté dans leur esprit, le Révérend Père Vincent de Paul Bailly, principal organisateur et accompagnateur des pèlerinages de 1883 à 1910<sup>14</sup>, se fût chargé de les dissiper.

À Marseille, avant l'embarquement, il s'adressait aux pèlerins en ces termes : « S'il y a ici des touristes ou des voyageurs de plaisir, qu'ils se retirent, leur place n'est pas avec nous, elle n'est pas davantage pour ceux qui ont peur, qu'ils sortent des rangs ! Il en est temps encore (...) Partir pour Jérusalem serait un acte de folie si ce n'était un acte de foi.

11 Cf. *Spes Unica* n°135, p.6.

12 Lettre du père Germer-Durnad in *Revue Jérusalem* n°1, 1905, citée par Marthe Brétaudeau Pellouet, op. cit. Note 2, p.35.

13 Marthe Brétaudeau Pellouet, ibid.

14 Secrétaire général de l'association Notre-Dame de Salut, promoteur du Pèlerinage National à Lourdes, le R. P. Bailly était aussi le fondateur du journal *La Croix*. La revue *Fideliter*, n°155 (septembre-octobre 2003) a consacré un article à ce « journaliste catholique ».

Pèlerins, acceptez-vous à cette heure de faire le sacrifice de votre vie ? Oui-oui clament toutes les voix !

Déclarez-vous vouloir mourir martyrs de votre foi pour la restauration chrétienne de la France ? Oui-oui !

Eh bien, puisque vous êtes prêts à tous les sacrifices, il y en a un plus grand encore que nous sommes obligés de vous demander : le sacrifice de votre volonté ! Faites de cette promesse un serment. Tous, jurez-vous d'obéir à la direction du pèlerinage, sans murmure, malgré les déboires et exigences demandées jusqu'au sacrifice de votre vie ? Oui, nous le jurons ! »<sup>15</sup>

Il ne s'agissait pas là d'effets oratoires. Certains pèlerins ne revinrent pas ! Ainsi, en 1884, une vendéenne âgée de 22 ans, native de Chambreaud, Eugénie Pelletier, succomba au retour au large de Jaffa. Son corps fut immergé en pleine mer. Une personne chez qui la piété s'alliait visiblement au sens pratique prodiguait à une amie ce conseil : « surtout, munis-toi d'un grand coffre en bon bois de sapin, à peu près de ta longueur..., il te servira de siège pendant le jour, de couche pour la nuit et de cercueil pour te jeter à la mer, si, ce qui est probable, tu viens à décéder en chemin ! »<sup>16</sup>.

La pénitence commençait dès l'embarquement. Beaucoup de passagers découvraient qu'ils devraient dormir ou essayer de le faire... à sept ou huit, allongés dans des cases superposées, semblables à de grandes étagères. Certains désignèrent ces casiers par le nom évocateur de caveau de famille. D'autres renoncèrent à les utiliser et s'efforcèrent de disposer un matelas dans les couloirs. C'était dans une totale promiscuité qu'il fallait affronter le mal de mer et les multiples inconvénients du trajet. Très rapidement, le vaisseau se voyait transformé

en cathédrale flottante. De nombreux autels – trente trois en 1893 – étaient dressés sur le pont et, à partir de trois ou quatre heures du matin, des messes y étaient célébrées sans interruption. L'après midi, la méditation du rosaire,



Les murailles de Jérusalem

le chemin de croix, le salut du Saint Sacrement se succédaient laissant toutefois au Père Bailly ou à d'autres orateurs le temps de prononcer de mémorables conférences. De grandes croix comme celle de la Rabatelière étaient apportées sur le pont, à dos d'hommes, et leur installation donnait lieu à toute une cérémonie de bénédiction. La croix sous ses diverses formes, instrument du Salut, était d'ailleurs le thème généralement retenu par le R.P. Bailly ou d'autres prédicateurs comme le Père Marie-Antoine de Lavar, le célèbre capucin de Toulouse, pour édifier leurs auditoires.

Enfin, la traversée prenait fin, la vue des rivages de la Terre Sainte se précisait aux yeux quelquefois embués des pèlerins émus. Mettant pied à terre chacun baisait le sol béni ; (Une indulgence plénière était attachée à cet acte de foi).

Là, d'autres épreuves attendaient les croisés surtout les premières années. En 1891, en effet, fut construite une ligne de chemin de fer reliant Jaffa à Jérusalem. Auparavant, les seuls modes de déplacement étaient la marche à

pied sur des chemins difficiles par des chaleurs torrides ou des randonnées à cheval épuisantes pour des pèlerins qui étaient loin d'être tous des cavaliers aguerris.

L'hébergement se faisait sous d'immenses tentes collectives, véritables villages de toiles où, à défaut d'intimité, on trouvait la sécurité. Le Père Bailly évoque avec humour ces campements en précisant que l'immobile Orient des années 1880 avait « horreur des bourgeoises organisations et s'attachait aux usages consacrés par les patriarches. On aimait à voyager en caravane précédée d'un homme armé. Les hôtelleries confortables où les passants se font égorger pour faire vivre les hôteliers devaient donc continuer à être remplacées pen-

dant la chevauchée, par la vieille tente traditionnelle...

(Le matin), en ces temps pittoresques, pendant les toilettes sommaires, les dromadaires emportaient nos dortoirs sur leurs bosses, les religieux dressaient un autel, orné de branchages et d'oriflammes, la messe commençait. Puis, la messe terminée, chacun quittait le sanctuaire improvisé pour se mettre à la recherche de sa monture... »<sup>17</sup>

On imagine la joie des pèlerins lorsqu'après tant de fatigues et de souffrances généreusement offertes en réparation, ils voyaient apparaître les murs de la Cité Sainte. Et l'on devine leur émotion en entonnant le psaume 121 : « J'ai été dans la joie quand on m'a dit Nous irons dans la maison du Seigneur. Enfin nos pieds s'arrêtent À tes portes Jérusalem »...

Les différents groupes, marcheurs et cavaliers, se rassemblaient alors. La caravane longeait l'enceinte puis pénétrait dans la ville par la porte de Jaffa, et se rendait à la basilique du Saint

15 Marthe Brétaudeau Pellonet, op. Cit. p. 62.

16 Ibid. p.59.

17 Ibid. p.84-85.



Sépulcre où était chanté un vibrant *Te Deum*.

L'un des grands moments à Jérusalem, était l'exercice du chemin de croix, au lieu même où notre Divin Sauveur l'a parcouru. Les grandes croix venues de France et destinées à y revenir « imprégnées de la sueur et des larmes d'amour de nos pèlerins »<sup>18</sup> avançaient de station en station portés par des hommes qui cheminaient péniblement pieds nus. Les œuvres de miséricorde n'étaient pas

oubliées. Les pèlerins visitaient ainsi les lépreux et leur servaient des repas...

Puis, après tant de prières dans les divers lieux saints venait pour les pèlerins le jour de rejoindre le monastère flottant chargés de précieux souvenirs dans leur malle et surtout dans leur cœur.

Peut-être des croisés vendéens sont-ils venus aux pieds de la Croix de Jérusalem érigée à la Rabatelière prier

encore pour la conversion de la France si lente à s'opérer et redire les versets du psaume 136, récités avant de quitter la Ville Sainte :

« Si jamais je t'oublie, Jérusalem  
Que ma droite oublie de se mouvoir  
Que ma langue s'attache à mon palais  
Si je cesse de penser à toi  
Si je ne mets pas Jérusalem  
Au premier rang de mes joies... » ?

Thierry Léger

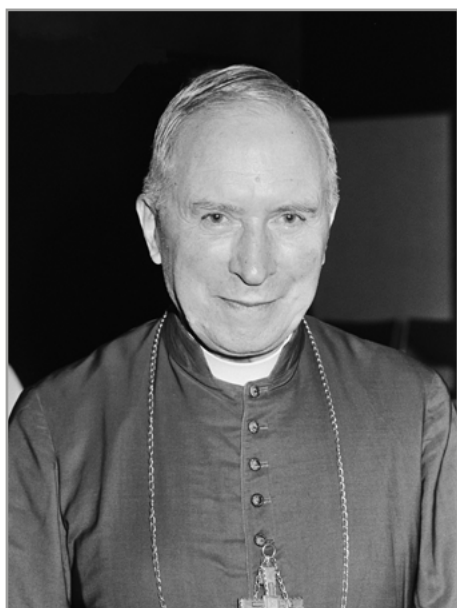
<sup>18</sup> Expressions tirées de l'homélie prononcée par le Père Marie-Antoine de Lavour, lors de la plantation à Lourdes en 1885 d'une croix du 4<sup>ème</sup> pèlerinage de pénitence à Jérusalem.

## Histoire

# Chronique du cinquantenaire de la FSSPX



À compter de ce numéro et jusqu'en automne 2020, nous évoquerons dans cette nouvelle chronique un cinquantenaire qui nous tient à cœur : celui de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X (1970-2020). Avant qu'elle existe (1<sup>er</sup> novembre 1970), c'est d'abord un séminaire ou plutôt le « convict international Saint-Pie X » que monseigneur Lefebvre, poussé par la divine Providence ouvre en juin 1969 pour l'année scolaire 1969-1970. Je laisse le soin à notre confrère Monsieur l'abbé Gérard Herrbach, de passage parmi nous et que je remercie de nous faire le récit de la genèse de la Fraternité Saint-Pie X.



Monseigneur Marcel Lefebvre

**L**e treize octobre 1917, Notre Dame prouve la véracité de ses apparitions à trois petits enfants par le miracle du soleil et la délivrance d'un message qui sera divisé en trois parties. La troisième partie constituant « le troisième secret de Fatima » est, de l'avis de tous ceux qui l'ont étudié, liée à la situation de l'Église après 1962.

Après avoir reçu la demande de plusieurs séminaristes de les conseiller pour pouvoir poursuivre dignement leurs études sacerdotales, Mgr. Lefebvre pensa à les guider sur l'Université de Fribourg, en Suisse. Malgré les conseils de Mgr Charrière, qui l'enjoignait à faire lui-même quelque chose, Mgr Lefebvre tenta d'autres solutions : elles furent sans issues. C'est ce que rappelait Monseigneur Tissier de Mallerai, dans son sermon du 5 octobre dernier pour l'anniversaire des cinquante ans de la Fraternité Saint-Pie X à Fribourg.

« J'étais poussé intérieurement » dira plus tard Mgr Lefebvre. C'est ainsi que le treize octobre 1970, Mgr Lefebvre écrivait à Mgr. Charrière, évêque de Fribourg son intention de fonder la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X. Treize octobre 1917 - treize octobre 1970 : solution de la Providence divine aux événements consécutifs à l'ouverture au monde demandée et imposée à la sainte Église par le concile Vatican II. Mgr Charrière érigea officiellement la Fraternité Saint-Pie X le 1<sup>er</sup> novembre 1970.

Adoptée déjà dans le courant de cette l'année 1969 par beaucoup de paroisses, la réforme liturgique, dont la célébration de la Messe en langue vernaculaire est le point d'orgue des réformes conciliaires, est rendue obligatoire au monde entier le 30 novembre 1969. L'Église issue du concile interdit la messe tridentine.

Et c'est le 1<sup>er</sup> novembre 1970, que le décret d'érection de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X est signé par S. E. Monseigneur Charrière, et avec lui est assurée la continuité de la Sainte Messe.

Par l'intermédiaire d'un évêque catholique, Monseigneur Charrière, la sainte Église fait à Monseigneur Lefebvre le devoir de sauvegarder et de transmettre la sainte Messe de toujours. À ceux qui veulent la garder, et qui en ont compris l'importance.

Ce lien entre la sainte Église, représentée par Mgr Charrière, et Mgr Lefebvre, est capital : la Fraternité est officiellement une œuvre de l'Église...

## Déclaration sur la défense de la messe

du Père Roger-Thomas Calmel o.p. (1914-1975)

Je m'en tiens à la messe traditionnelle, celle qui fut codifiée, mais non fabriquée, par saint Pie V, au XVI<sup>e</sup> siècle, conformément à une coutume plusieurs fois séculaire. Je refuse donc l'*ordo missæ* de Paul VI.

Pourquoi ? Parce que, en réalité, cet *ordo missæ* n'existe pas. Ce qui existe c'est une révolution liturgique universelle et permanente, prise à son compte ou voulue par le pape actuel, et qui revêt, pour le quart d'heure, le masque de l'*ordo missæ* du 3 avril 1969. C'est le droit de tout prêtre de refuser de porter le masque de cette Révolution liturgique. Et j'estime de mon devoir de prêtre de refuser de célébrer la messe dans un rite équivoque.

Si nous acceptons ce rite nouveau, qui favorise la confusion entre la messe catholique et la cène protestante – comme le disent équivalement deux cardinaux et comme le démontrent de solides analyses théologiques<sup>1</sup> – alors nous tomberons sans tarder d'une messe interchangeable (comme le reconnaît du reste un pasteur protestant) dans une messe carrément hérétique et donc nulle. Commencée par le pape, puis abandonnée par lui aux églises nationales, la réforme révolutionnaire de la messe ira son train d'enfer. Comment accepter de nous rendre complices ?

Vous me demanderez : en maintenant, envers et contre tout, la messe de toujours, avez-vous réfléchi à quoi vous vous exposez ? Certes. Je m'expose, si je peux dire, à persévérer dans la voie de la fidélité à mon sacerdoce, et donc à rendre au Souverain Prêtre, qui est notre Juge suprême, l'humble témoignage de mon office de prêtre. Je m'expose encore à rassurer des fidèles désemparés, tentés de scepticisme ou de désespoir. Tout prêtre en effet qui s'en tient au rite de la messe codifié par saint Pie V, le grand



Le père Roger-Thomas Calmel

pape dominicain de la Contre-Réforme, permet aux fidèles de participer au saint sacrifice sans équivoque possible ; de communier, sans risque d'être dupe, au Verbe de Dieu incarné et immolé, rendu réellement présent sous les saintes espèces.

En revanche, le prêtre qui se plie au nouveau rite, forgé de toutes pièces par Paul VI, collabore pour sa part à instaurer progressivement une messe mensongère où la présence du Christ ne sera plus véritable, mais sera transformée en un mémorial vide ; par le fait même le sacrifice de la croix ne sera plus réellement et sacramentellement offert à Dieu ; enfin la communion ne sera plus qu'un repas religieux où l'on mangera un peu de pain et boira un peu de vin ; rien d'autre ; comme chez les protestants. Ne pas consentir à collaborer à l'instauration révolutionnaire d'une messe équivoque, orientée vers la destruction de la messe, ce sera se vouer à quelles mésaventures temporelles, à quels malheurs en ce monde ? Le Seigneur le sait dont la grâce suffit. En vérité la grâce du Cœur

de Jésus, dérivée jusqu'à nous par le saint sacrifice et par les sacrements, suffit toujours. C'est pourquoi le Seigneur nous dit si tranquillement : « Celui qui perd sa vie en ce monde à cause de moi la sauve pour la vie éternelle<sup>2</sup>. »

Je reconnais sans hésiter l'autorité du Saint Père. J'affirme cependant que tout pape, dans l'exercice de son autorité, peut commettre des abus d'autorité. Je soutiens que le pape Paul VI commet un abus d'autorité d'une gravité exceptionnelle lorsqu'il bâtit un rite nouveau de la messe sur une définition de la messe qui a cessé d'être catholique. « La messe, écrit-il dans son *ordo missæ*, est le rassemblement du peuple de Dieu, présidé par un prêtre, pour célébrer le mémorial du Seigneur. » Cette définition insidieuse omet de parti-pris ce qui fait catholique la messe catholique, à jamais irréductible à la cène protestante.

Car dans la messe catholique il ne s'agit pas de n'importe quel mémorial ; le mémorial est de telle nature qu'il contient réellement le sacrifice de la croix, parce que le corps et le sang du Christ sont rendus réellement présents par la vertu de la double consécration. Cela apparaît à ne pouvoir s'y méprendre dans le rite codifié par saint Pie V, mais cela reste flottant et équivoque dans le rite fabriqué par Paul VI. De même, dans la messe catholique, le prêtre n'exerce pas une présidence quelconque ; marqué d'un caractère divin qui le met à part pour l'éternité, il est le ministre du Christ qui fait la messe par lui ; il s'en faut de tout que le prêtre soit assimilable à quelque pasteur, délégué des fidèles pour la bonne tenue de leur assemblée. Cela, qui est tout à fait évident dans le rite de la messe ordonné par saint Pie V, est dissimulé sinon escamoté dans le rite nouveau.

La simple honnêteté donc, mais infiniment plus l'honneur sacerdotal, me

<sup>1</sup> Entres autres, *Pensée catholique* n° 122 et *Courrier de Rome* depuis le n° 49.

<sup>2</sup> Adaptation de Mt 16, 25 (NDLR).

demandent de ne pas avoir l'impudence de trafiquer la messe catholique, reçue au jour de l'ordination. Puisqu'il s'agit d'être loyal, et surtout en une matière d'une gravité divine, il n'y a pas d'autorité au monde, serait-ce une autorité pontificale, qui puisse m'arrêter. Par

ailleurs la première preuve de fidélité et d'amour que le prêtre ait à donner à Dieu et aux hommes c'est de garder intact le dépôt infiniment précieux qui lui fut confié lorsque l'évêque lui imposa les mains. C'est d'abord sur cette preuve de fidélité et d'amour que je serai jugé

par le Juge suprême. J'attends en toute confiance de la Vierge Marie, la Mère du Souverain Prêtre, qu'elle m'obtienne de rester fidèle jusqu'à la mort à la messe catholique, véritable et sans équivoque. *Tuus sum ego, salvum me fac.*<sup>3</sup>

3 Ps 118, 94 : je suis tout à vous, sauvez-moi (NDLR).

### Le proverbe du jour

## Bien mal acquis ne profite jamais

Ce proverbe bien connu nous vient tout droit du Saint-Esprit lui-même : « Trésor mal acquis ne profite pas, mais la justice délivre de la mort » (Proverbes X, 2). Commentant ce verset, Cornelius a Lapide écrit : « De tels biens, même s'ils peuvent être utiles devant les hommes, ne le seront pas devant Dieu qui punit l'injuste souvent en cette vie, et toujours dans l'autre ».

On a parfois tendance à opposer en Dieu sa justice et sa miséricorde, comme si l'une était le contraire de l'autre. Il n'en est rien. Dieu est infinie Justice et Miséricorde : sa justice est miséricordieuse et sa miséricorde est juste. Aussi ne peut-il jamais bénir l'injustice, et même son désir d'épargner le coupable ne peut lui faire oublier les exigences de sa justice. Ainsi le bien mal acquis doit-il

se payer d'une façon ou d'une autre, et souvent beaucoup plus cher que s'il avait été acquis honnêtement.

En général, c'est ici-bas que l'injustice se paye. Dieu renvoie l'ascenseur en quelque sorte, et l'injustice commise se retourne contre son auteur. Cela est d'ailleurs très général et s'applique à bien d'autres vices. Ainsi le menteur voit-il sa parole comptée pour rien, l'orgueilleux se couvre de ridicule, l'égoïste se voit refusé l'aide qu'il demande. De même celui qui s'attache exagérément aux biens de ce monde court le risque de les perdre dès ici-bas. C'est miséricorde de la part du Seigneur de donner ainsi l'occasion d'expier et de se corriger. Dieu enseigne ainsi le détachement, et si le pécheur accepte cette juste punition, il soigne son mauvais penchant.

Mais si ce n'est pas ici-bas que l'injuste voit se retourner contre lui son injustice, c'est que Dieu voit que les corrections ne servent de rien. Les malheureux que l'on voit jouir sur terre de biens acquis injustement devraient trembler d'effroi : un châtement éternel est suspendu au dessus de leur tête. Ne portons pas envie aux impies qui semblent nager dans la prospérité. Leur bonheur n'est pas si grand qu'il y parait, la fable « Le savetier et le financier » est là pour nous l'enseigner. Mais surtout, leur malheur est imminent.

Soyons content de notre sort. Nos vraies richesses sont dans le ciel : c'est là qu'il faut accumuler un trésor de grâces et de mérites.

Abbé Benoît Storez

## Agenda

### Samedi 9 novembre

Pèlerinage des âmes du purgatoire

### Dimanche 10 novembre

Récollecion du Tiers-Ordre

### Dimanche 1<sup>er</sup> décembre

Récollecion d'Avent

### Dimanche 8 décembre

Grande procession en l'honneur de Notre-Dame sous la présidence de monsieur l'abbé Loïc Duverger

### Mardi 10 décembre

Pèlerinage à Notre-Dame de Lorette

### Dimanche 5 janvier

Galettes des rois

### Samedi 18 janvier

Belote à 19h00

### Dimanche 19 janvier

Récollecion du Tiers-Ordre

### Dimanche 26 janvier

Adieux à la crèche

### Dimanche 2 février

Procession de la Chandeleur

### Dimanche 21 juin

Confirmation à la Collégiale N.-D. de Thouars (79), s'adresser au prieuré N.-D. du Rosaire.

### Samedi 2 mai

Communions solennelles au cours saint Albert le Grand au Rafflay (44), précédées d'une récollecion du mercredi 29 avril au samedi 2 mai.

### Dimanche 24 mai

Communions solennelles aux Fournils et à la Roche-sur-Yon, précédées d'une récollecion du 21 au 23 mai.

### Dimanche 1<sup>er</sup> juin

1<sup>ères</sup> communions précédées la veille d'une récollecion aux Fournils.

# Catéchismes – Croisade – Conférences

## Aux Fournils

**Catéchisme pour enfants et adolescents** (Inscription auprès des prêtres)

Enfants : chaque mercredi de 15h00 à 16h00 et chaque samedi. De 9h30 à 10h30 en période scolaire, au prieuré des Fournils.  
Persévérance groupe 1 : un samedi sur deux à 9h30 au prieuré du Fournils.  
Persévérance groupe 2 : un samedi sur deux à 9h30 à l'école de l'Épiphanie.

**Formation chrétienne pour les adultes** (sans inscription)

Exposé de la doctrine chrétienne à 20h30 à l'école de l'Épiphanie.  
Calendrier : lundi 11 et mardi 12 novembre ; lundi 13 et mardi 14 décembre 2019 ; lundi 13 et mardi 14 janvier 2020.

**Tiers Ordre de la FSSP X** (sous la présidence de Mme Gonsalvi)

Récollections dominicales trimestrielles

- 10h15 : Premier chapelet : mystères joyeux
  - 10h45 : Grand-messe célébrée par l'aumônier
  - 15h00 : Deuxième chapelet (médité) : mystère douloureux
  - 15h30 : Entretien spirituel
  - 17h00 : Troisième chapelet (et confessions) : mystère glorieux
  - 17h30 : Vêpres du dimanche et Salut de T.S.S.
  - Vers 18h30 : Fin de la récollection et dispersion des membres.
- Calendrier : Dimanche 10 novembre ; 19 janvier 2020.

**Croisade Eucharistique**

Réunions au prieuré (Abbé Laurent Ramé et une sœur du prieuré)  
Calendrier : les dimanches 3 novembre ; 1<sup>er</sup> décembre 2019 ; 5 janvier 2020 à 10h00 aux Fournils.

**Militia Mariæ** (réunion des membres actifs du *Prædidium* N.-D. de l'Assomption)

Tous les quinze jours au prieuré, le mardi à 20h15.  
Renseignements auprès de la présidente M<sup>lle</sup> Heliette de Beaunay au 06 50 93 88 16.

## Renseignements

**Intentions de la Croisade du rosaire**

Novembre 2019 : les âmes du purgatoire.  
Décembre 2019 : la propagation de la dévotion réparatrice au Cœur Immaculé de Marie.  
Janvier 2020 : en réparation des profanations des églises et sanctuaires chrétiens.

**Répétitions de chorale**

Aux Fournils : le vendredi à 20h00.

**Aumônerie de l'école de l'Épiphanie**

(15 rue des Dames – Puybelliard – tel : 02 51 07 99 90)  
Tous les vendredis en période scolaire : messe à 8h30 au prieuré Notre-Dame du Rosaire.

**Atelier Sainte-Marthe** (Réfection et confection d'ornements liturgiques)

Activité mensuelle, au prieuré à partir de 9h30.  
Contacter : Mme Vincent Ameteau au 02 28 97 59 27.

**Cercle Louis Martin** (pour les papas)

Calendrier : 5 novembre 2019 et 7 janvier 2020.

**Cercle Zélie Martin** (pour les mamans)

Calendrier : 5 décembre 2019.

## Chapelle Saint-Michel à La Roche-sur-Yon

**Catéchisme pour enfants et adolescents**

Enfants : chaque mercredi de 16h00 à 17h00 en période scolaire

**Cercle Saint-Hilaire** : (formation chrétienne pour étudiants et jeunes professionnels)

Calendrier : tous les quinze jours, le mercredi soir à 20h15. Renseignements : contacter Marguerite-Marie Chabot-Morrisseau au 07 82 62 06 59.

**Formation chrétienne pour adultes** (sans inscription)

Exposé de la doctrine chrétienne un samedi par mois à 19h15.  
Calendrier : samedis 16 novembre, 14 décembre 2019 et 25 janvier 2020.

## Chapelle Notre-Dame de l'Espérance à La Rochelle

**Cercle des familles** (Formation chrétienne pour adultes)

Chaque premier samedi du mois à 20h00 à la Rochelle. (renseignements : contacter Mme Penet : 06 08 45 45 07)  
Calendrier : les samedis : 2 novembre, 7 décembre 2019 et 4 janvier 2020.

**Cercle d'étudiants** (Formation chrétienne pour étudiants)

Sur le thème : « La Messe de toujours »  
Calendrier : chaque mois, à la chapelle Notre-Dame de l'Espérance à 20h00. Renseignements : 06 08 65 37 41.

**Religieuses du prieuré Notre-Dame du Rosaire**

Sœur Jeanne-Élisabeth, supérieure de la communauté des religieuses du prieuré et directrice de l'école de l'Épiphanie.  
Pour les joindre en leur maison Notre-Dame de la Sagesse : 02 51 07 86 42 (de 9h00 à 11h30 et de 14h30 à 17h00).

**Offrandes de messes**

Une messe : 17 €  
Une neuvaine : 170 €  
Un trentain : 680 €

## Pour joindre les prêtres

**Prieuré Notre-Dame du Rosaire** : 2 les Fournils 85110 Saint-Germain-de-Prinçay - 02 51 42 95 88 ou 09 63 62 60 73 - courriel : prieure85@gmail.com

**Abbé Laurent Ramé** : 06 28 03 23 21 - courriel : laurentrame@orange.fr

**Abbé Charles Moulin** : 06 08 65 37 41 - courriel : charles.moulin2@wanadoo.fr

**Abbé Benoît Storez** : 06 48 19 75 45 - courriel : b.storez@fsspx.email

**Chapelle Saint-Michel**

40 impasse Ampère - 85000 La Roche-sur-Yon

**Chapelle Notre-Dame de l'Espérance**

12 rue des Augustins - 17000 La Rochelle